



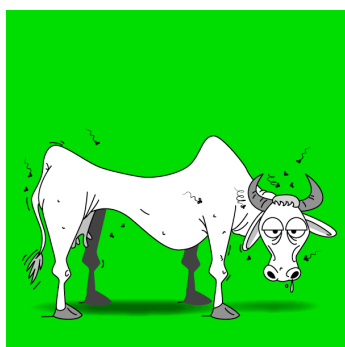
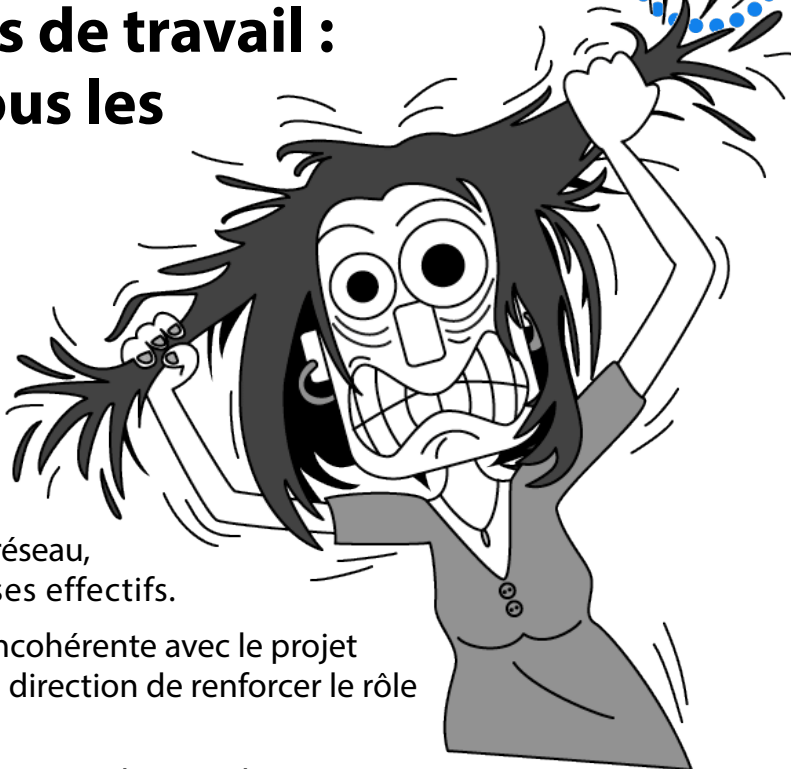
Tempo, Open Média, conditions de travail : stress à tous les étages !



👁️ Une période de vaches maigres qui dure, qui dure...

À l'occasion du compte rendu du CSE central, nous avons appris que l'entreprise a connu une baisse de 15% de ses effectifs, avec 1539 ETP en moins en dix ans. Ces dix ans de plan social ont particulièrement affecté le réseau, qui accuse une baisse de plus de 19% de ses effectifs.

Sud déplore cette situation, complètement incohérente avec le projet de régionalisation et la volonté affichée de la direction de renforcer le rôle des antennes régionales.



C'est également l'occasion de rappeler que notre financement est toujours menacé. La redevance audiovisuelle ayant été supprimée, le gouvernement a décidé d'allouer une partie des recettes de TVA pour financer France Télévisions et l'ensemble des autres entreprises d'audiovisuel public. Ce fonctionnement n'est valable que jusqu'à fin 2024, date à laquelle il faudra qu'une loi soit proposée à ce sujet.

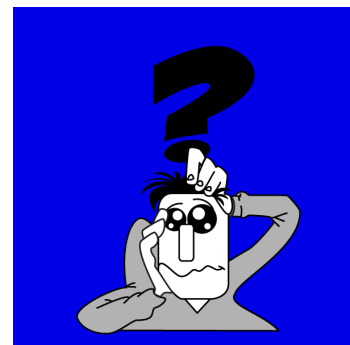
La ministre de la culture souhaiterait conserver ce mode de financement, mais **Sud** continuera de défendre, avec l'intersyndicale, la mise en place d'une taxe affectée et proportionnelle aux revenus.

👁️ Tempo se précise, l'inquiétude aussi !

La date fatidique du 4 septembre se rapproche et l'inquiétude s'installe durablement dans le réseau. Le manque d'informations et de réponses concrètes favorise les confusions, les incompréhensions et les rumeurs dans les stations. Le directeur du réseau l'a admis : « *ça n'a pas suffisamment ruisselé dans les rédactions, il faut qu'on fasse un plan de partage des informations.* » A la bonne heure !

Il serait temps de se souvenir que les salarié-es des régions sont les premiers concernés par cette transformation, et qu'ils méritent de savoir ce qui les attend dans quatre petits mois.

L'équipe projet a toutefois envoyé aux élu-es un document-fleuve de 191 pages et des dizaines de pages d'annexe, qui répond à certaines questions, mais en soulève d'autres. Une annexe attire particulièrement notre attention : la projection des amplitudes horaires par métier et par antenne. On constate que de nombreux personnels, comme les cadres techniques ou les chefs d'édition, dépassent largement les 39 heures par semaine. « *C'est à la main des régions,* » nous rappelle-t-on. « *Ce sera à affiner en local avant la rentrée.* » Bon courage aux planificateurs et aux assistantes ! On risque de voir apparaître non seulement des risques pour la santé et la qualité de vie au travail, mais également des tensions entre les services organisation, l'encadrement et les personnels.

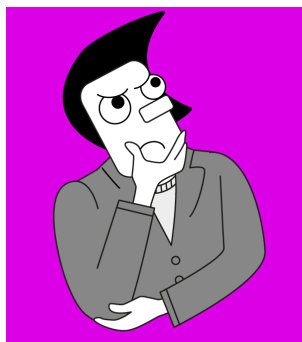


Enfin, la grande nouveauté : **Delphine Ernotte** a annoncé la création de 60 ETP (ou 60 postes, personne n'a été en mesure de nous donner cette précision) dans le réseau.

Ces postes, qui viennent s'ajouter au budget, seront répartis « *de manière équitable en fonction des besoins dans les 24 antennes* ». On ne sait pas encore sur quels métiers. Le calendrier n'est pas précis non plus, mais ils devraient être déployés avant la fin de l'année 2023.

👁️ Déploiement d'Open Média.

Le déploiement d'Open Média approche à grands pas dans les premières stations concernées, à savoir Orléans le 3 mai puis Amiens le 31 mai et Lille le 7 juin. L'inquiétude grandit parmi les scriptes, les plus impactées par ce changement d'outil. De nombreux bugs ou manques ont été pointés du doigt au fil des formations et des essais. Ils sont corrigés au fil de l'eau, mais ils génèrent un stress intense notamment à Orléans, première station à essayer les plâtres.



Les élu-es du CSE ont voté à l'unanimité une résolution pour demander une expertise sur ce service scripte, à la fois sur les permanent-es et les non-permanent-es.

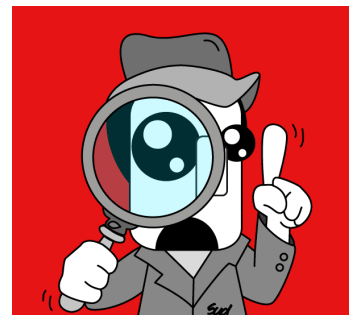
L'équipe projet a néanmoins déjà décidé de renforcer l'accompagnement des personnels avant et après le déploiement effectif du nouveau logiciel, amenant des propositions qui paraissent cohérentes avec les remontées des antennes concernées. Elle se dit confiante sur la capacité à déployer en toute sécurité pour les salarié-es, mais assure que si ce n'est pas le cas, le déploiement sera reporté.

👁️ Commission nouvelles technologies.

On apprend qu'il n'y a eu que 21 sorties de CCR sur 2022, le réseau en compte 3, soit en moyenne 7 sorties par CCR dans l'année ? Quelle tristesse ! À l'heure où les techniciens de régie voient leurs métiers se transformer de plus en plus en fonction de "presse-bouton", ces sorties sont très appréciées et créent de l'émulation.

Concernant le renouvellement des caméras défectueuses, le choix du modèle de remplacement est à la main du chef de centre. « *On imagine* » que ce dernier a discuté avec ses équipes pour prendre la décision, précise la direction. Ce n'est donc ni systématique ni obligatoire...

Sud rappelle que les risques de troubles musculo-squelettiques pèsent bien sur les JRI et les OPV et non sur les chefs de centre ! La moindre des choses serait de demander leur avis et d'inclure dans la décision le médecin du travail.

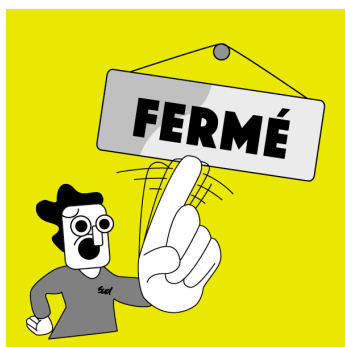


Les élu-es demandent également que les impacts des Alpha 7 et des UTS sur la santé soient étudiés, car ces équipements sont très différents des caméras en termes d'utilisation et d'ergonomie.

Le directeur technique du réseau « *prend note* » et assure que c'est faisable. **Sud** restera attentif.

👁️ Fermeture du bureau de Mende : un goût d'échec et une aberration pour notre vocation de service public !

La direction régionale d'Occitanie envisage de fermer le bureau excentré de Mende. Plusieurs raisons sont évoquées : manque d'actualité, difficulté pour recruter (personne n'y est affecté depuis trois ans), problème d'épanouissement des personnels... Autant d'arguments qui pourraient d'ailleurs s'appliquer à de nombreux bureaux excentrés du réseau.



Mais pour **Sud**, la fermeture d'un bureau est toujours un échec. Nous regrettons qu'une solution alternative n'est pas été trouvée, à l'heure où la direction prône l'hyper-proximité, et à l'heure des désertifications en tout genre (commerces, médecins...), notre mission de service public audiovisuel devrait nous imposer d'être sur ces territoires.

La direction régionale assure que l'actualité du département sera toujours traitée, soit par les équipes de Montpellier (à 2h30 de route de Mende), soit par la BEX de Millau, qui est plus proche géographiquement mais qui ne dépend pas du même BRI.

Si on ne doute pas de sa sincérité, ces promesses ne nous satisfont pas : l'encadrement change régulièrement et cette belle intention risque de ne pas résister à l'épreuve du temps.

Ce point aura tout de même permis d'ouvrir le débat sur les BEX. L'obsession de fournir un sujet par jour a-t-elle vraiment du sens ? Les difficultés de recrutement ne prouvent-elles pas le manque d'attractivité de ces postes ? Peut-on accepter que l'audiovisuel public s'ajoute à la longue liste des services publics qui désertent les départements comme la Lozère ?

Sud considère qu'il ne faut pas avoir peur de repenser le mode de fonctionnement des bureaux excentrés, plutôt que de les abandonner. Le directeur du réseau semble ouvert à la réflexion et la situation de Mende sera réétudiée lors d'un prochain CSE.

👁️ Ondes électromagnétiques à Rennes : appliquons le principe de précaution !

À Rennes, les relevés d'ondes électromagnétiques sont plus élevés que dans le reste de la station. En cause : les câbles du transformateur EDF placé juste en dessous. La direction tente de rassurer les salarié·es en disant que les relevés restent dans les normes françaises, mais les représentant·es de proximité et les élu·es du CSE rappellent que la norme française n'est pas la mieux-disante d'Europe, et qu'il y a actuellement un débat sur ces normes au sein de l'Union Européenne.

Les effets de ces ondes sur la santé sont mal connus, notamment sur le long terme, et les élu·es demandent à la direction d'appliquer le principe de précaution. Les travaux pour éloigner les câbles sont estimés à 70 000 euros et nécessiteraient trois jours d'intervention. Un investissement qui semble raisonnable pour éviter tout risque sur la santé, et rassurer les salarié·es inquiets qui travaillent dans cette régie son.

Surtout quand on met ça en perspective avec les sommes pharamineuses que France Télévisions n'hésite pas à dépenser ailleurs, comme le déménagement de la station d'Antibes, qui coûte 19 millions d'euros !



Le directeur technique du réseau a déclaré avec une mauvaise foi sans égale que « faire des travaux, tant que le risque n'est pas avéré, ça n'a pas de sens », et que « si on appliquait partout le principe de précaution, on roulerait à 30km/h ! ».

Ce débat n'est pas sans rappeler celui autour de l'utilisation de l'Aviwest.

Le CSE a donc voté à l'unanimité une expertise de la part d'un organisme spécialisé indépendant.

Prochain CSE les 24 et 25 mai

Si vous avez des questions, des doléances, contactez vos élu·e·s **Sud** au CSE : Nadia Adell, Romane Idres et Béatrice Mariani ou les élu·e·s et représentant·e·s **Sud** en région.

Retrouvez les comptes-rendus et liminaires **Sud** sur notre site : <https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>